

Ces associations spécialisées dans la prévention fiscale

MARDI 23 AVRIL 2013, 11:33 RÉUNION



Ces associations spécialisées dans la prévention fiscale

L'AGAPLR (Association de gestion agréée pour les professions libérales de la Réunion) et le CGAR (Centre de gestion agréée de la Réunion) sont deux associations loi 1901 qui gagnent à être connues pour les entreprises et professionnels libéraux de la Réunion. En proposant de la "prévention fiscale" et de

"l'assistance dans la gestion" des TPE et PME réunionnaises, elles donnent accès à un panel de déductions fiscales encore trop méconnues du monde professionnel.

"Les deux associations existent depuis 1978 et sont à but non lucratif. On revendique aujourd'hui près de 4000 adhérents (pour les deux associations nldr) et nous examinons près de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires par an réalisés par nos adhérents", explique Jean-Paul Odin, président de l'AGAPLR. Et les deux associations visent plus haut en lançant tout un arsenal de communication, site internet modernisé et newsletter, pour arriver à capter dans le futur entre 6 à 8.000 adhérents sur un potentiel de 10.000 entreprises et professionnels à la Réunion.

Spécialisées dans la "sécurité fiscale", les deux associations mettent en avant les avantages à adhérer chez elles. Moyennant une cotisation annuelle (185 euros pour l'AGAPLR et 330 euros pour le CGAR nldr), elles font de l'accompagnement comptable et fiscal leur priorité, en s'appuyant sur leurs 12 salariés travaillant à plein temps. "On ne tient pas la comptabilité (rôle de l'expert comptable nldr), mais on joue notre rôle de prévention fiscale. On délivre également un dossier de gestion annuelle avec une mise en évidence des points faibles et forts de l'entreprise dans son domaine de compétence par rapport au marché réunionnais", poursuit Jean-Paul Odin.

Et les avantages à venir adhérer dans ces centres de gestion sont nombreux pour les professionnels. "Adhérer chez nous, c'est se voir attribuer plusieurs avantages. On propose la non-majoration de 25% sur les bénéfices imposables, la réduction du délai de reprise de 3 à 2 ans (en cas de contrôle de l'administration fiscale nldr), la déductibilité du salaire du conjoint (si il est employé chez l'adhérent nldr), un crédit d'impôt de 915 euros, un accès libre à des formations ou encore une dispense de pénalités pour les nouveaux adhérents en cas d'inexactitudes ou omissions sur des déclarations fiscales précédentes", souligne Abdoullah Mollan, président du CGAR.

Tous ces avantages sont validés avec la bénédiction de l'administration fiscale. Les deux associations ne pourraient pas fournir leur service sans un agrément délivré par les impôts tous les six ans et renouvelable. "Notre activité est réglementé pour savoir si nous répondons aux dispositions légales en matière fiscale", conclut-il. Pour prétendre à intégrer ce genre de structure il n'y a pas de conditions. Mais pour bénéficier des avantages fiscaux pour l'année en cours, il faudra s'inscrire au plus tard dans les cinq mois où débute l'exercice, soit jusqu'au 31 mai.

Pour plus de renseignements : www.cgar-agaplr.com

Diaporamas SFR Info



Diaporama

Keith Haring, The Political Line

20 photos

JEUDI 01 JANVIER CULTURE



Diaporama

EN IMAGES : le Samsung Galaxy S4 sous toutes ses coutures

11 photos

JEUDI 01 JANVIER HIGH TECH



Diaporama

Möbius, avec Jean Dujardin et Cécile de France

17 photos

LUNDI 02 DECEMBRE CULTURE

> Tous les diaporamas SFR info

Chroniques audio d'Europe 1



Audio

L'heure du bureau vert est arrivée

26/04/13 Yolaine de la Bigne nous explique comment réduire enfin de manière significative l'empreinte carbone de son lieu de son bureau.



Audio

Le quarantenaire d'un "hôtel pour oiseaux"

25/04/13 Le Bassin d'Arcachon est situé sur l'une des plus grandes voies de migration de la planète. 318 espèces sont passés par là en 40 ans. Une réserve les accueille.



Audio

Agroforesterie, la révolution par les arbres

24/04/13 L'agroforesterie est une révolution verte où l'on exploite des terres agricoles en plantant des arbres dans des cultures ou des pâturages, plutôt que d'utiliser engrais et pesticides.



Audio

Un site de rencontre qui sort du net